



---

## **Groupe de négociation de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI)**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Réunion des 30 juin-2 juillet 1997**

**GROUPE DE NEGOCIATION DE  
L'ACCORD MULTILATERAL SUR L'INVESTISSEMENT**

**ORDRE DU JOUR**  
30 juin - 2 juillet 1997

- |           |  |   |
|-----------|--|---|
| <b>1.</b> | <b>Adoption de l'ordre du jour</b>   | DAFFE/MAI/A(97)6                                      |
| <b>2.</b> | <b>Approbation du compte rendu succinct de la réunion des 14-16 mai 1997</b>   | DAFFE/MAI/M(97)5                                      |
| <b>3.</b> | <b>Libéralisation et formulation des réserves spécifiques des pays</b><br>Note du Président                            | DAFFE/MAI(97)26                                       |
|           | <u>Pour référence :</u>  |   |
|           | Notes du Président   | DAFFE/MAI(97)11<br>DAFFE/MAI(97)14<br>DAFFE/MAI(97)31 |
|           | Projet de réserves   |   |
| <b>4.</b> | <b>Contributions des délégations</b>   |   |
| <b>5.</b> | <b>Résultats des travaux du Groupe de rédaction N° 3 et questions institutionnelles</b>                                |   |
|           | Note du Président  | DAFFE/MAI(97)27                                       |
|           | <u>Pour référence :</u>  |   |
|           | Texte et commentaires consolidés   | DAFFE/MAI(97)1/REV2                                   |
|           | Rapport au Groupe de négociation - Projet de texte concernant l'association des Principes directeurs de l'OCDE à l'AMI | DAFFE/MAI/IN(97)2                                     |
| <b>6.</b> | <b>Exceptions générales</b>  |   |
|           | <u>Pour référence :</u>  |   |
|           | Note du Président  | DAFFE/MAI(97)3  |
|           | Compte rendu succinct  | DAFFE/MAI/M(97)1                                      |

**7. Exceptions au régime NPF**

Pour référence :

Texte et commentaires consolidés

DAFFE/MAI(97)1/REV2

**8. Compte rendu des consultations informelles**

**9. Prochaines étapes/autres questions**

## Notes concernant l'ordre du jour

### **Point 3. Libéralisation et formulation des réserves spécifiques des pays**

A partir de la note du Président, les délégations sont invitées à évaluer la liste préliminaire des réserves spécifiques des pays en fonction de l'objectif à atteindre, une portée et un équilibre satisfaisants des engagements, et à définir d'un commun accord un programme futur de travail.

En outre, les délégations sont invitées à procéder à des consultations bilatérales au sujet de leur projet de liste de réserves.

### **Point 4. Contributions des délégations**

Les délégations sont invitées à évoquer d'autres questions que le Groupe de négociation pourrait examiner. Les pays Membres sont invités à transmettre des contributions écrites en temps utile, afin que les autres pays Membres puissent les examiner avant la réunion du Groupe de négociation.

### **Point 5. Résultats des travaux du Groupe de rédaction N° 3 et questions institutionnelles**

La note du Président sera consacrée au traitement, dans l'AMI, des questions ayant trait à l'environnement et au travail. Le Groupe est invité à examiner les questions évoquées dans cette note.

### **Point 6. Exceptions générales**

Le Groupe de négociation est invité à examiner les questions suivantes concernant les exceptions générales :

- a) le traitement des mesures relatives aux intérêts essentiels en matière de sécurité et à l'ordre public ainsi qu'une éventuelle disposition anti-abus ;
- b) les propositions des pays pour le traitement des mesures culturelles.

### **Point 7. Exceptions au régime NPF**

Le Groupe de négociation est invité à examiner les questions suivantes concernant les exceptions au régime NPF :

- a) le traitement des mesures prises par les organisations d'intégration économique régionale ;
- b) les autres exceptions au régime NPF, notamment les mesures de réciprocité.

### **Point 8. Compte rendu des consultations informelles**

Des consultations informelles ont eu lieu au sujet des services financiers les 9 et 10 juin. Des consultations informelles seront également consacrées à la propriété intellectuelle (1er et 2 juillet) et aux thèmes spéciaux (2 juillet). Le Groupe de négociation sera informé oralement des résultats de ces discussions.

**Point 9. Prochaines étapes/autres questions**

A la lumière des discussions, le Groupe de négociation aura à examiner l'ordre du jour de ces réunions de septembre et d'octobre 1997. Un ordre du jour provisoire a été convenu pour septembre à la réunion de mai [DAFFE/MAI/RD(97)34].

## Annexe

### Calendrier des réunions du 30 juin au 4 juillet 1997

#### **30 juin**

Groupe de rédaction N° 3

#### **1er juillet**

Consultations bilatérales

Consultations informelles - propriété intellectuelle

#### **2 juillet**

Consultations informelles - propriété intellectuelle

Consultations informelles - thèmes spéciaux